

ORAPI
Société Anonyme au capital de 2 392 539 Euros
Siège Social : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 Allée des Cèdres, 01150 SAINT
VULBAS
682 031 224 RCS BOURG EN BRESSE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 24 AVRIL 2009

Les actionnaires de la société ORAPI se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le 24 avril 2009 à 11 heures, au siège social de la Société, sous la présidence de M. Guy CHIFFLOT.

71,53 % du capital social et 80,31% des droits de vote étaient présents et représentés.

M. Guy CHIFFLOT, Président Directeur Général de la Société a, dans un premier temps, présenté l'activité et les résultats financiers du groupe ORAPI.

Ensuite, M. Guy CHIFFLOT a présenté les différents documents soumis à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions telles que proposées dans l'avis de convocation des actionnaires à cette assemblée publié au BALO le 20 mars 2009 .

L'ensemble des résolutions a été voté conformément à la position du Conseil d'administration. Toutes les résolutions ont ainsi été adoptées à l'exception de la douzième résolution qui concernait la délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan épargne d'entreprise.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement soutenu les résolutions conformément aux souhaits du Conseil d'Administration.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte, et notamment les textes des résolutions, sont disponibles sur le site www.orapi.com (rubrique Information réglementée / Documentation Assemblée Générale).